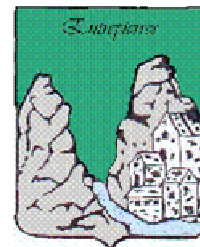


ENTREPIERRES

INFO



Bulletin municipal d'informations n°5

Mai 2009

Budget :

Les budgets prévisionnels 2009 s'équilibrent à 818561 €. Pour le budget principal, la section de fonctionnement s'équilibre avec un montant de 444566 € et la section investissement s'équilibre à 329676 €. Le budget assainissement s'équilibre à 11219€ en fonctionnement et à 33100€ en investissement.

Les augmentations importantes sur certaines dépenses et les variations sur les recettes s'expliquent par une volonté de remettre les comptes en ordre. Le règlement de nombreux retards de paiement liés au dysfonctionnement antérieur du secrétariat sera effectué sur 2009 (frais interscolaires 2006/2007, participation au SIVU 2007 et 2008 non réglés...).

Dans le cadre du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 par rapport à la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices antérieurs. Une convention est signée avec le représentant de l'Etat afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA à 1 an au titre des dépenses réalisées en 2008. Cette dérogation au principe du décalage de deux ans entre la réalisation de la dépense et l'attribution du FCTVA devient pérenne pour les collectivités bénéficiaires du fonds dès que les services préfectoraux constateront, dans le courant du 1er trimestre 2010, que les engagements prévisionnels de 2009 ont effectivement été respectés. Une telle mesure permet, pour les prochaines années, de réduire à 1 an des mouvements de trésorerie difficiles à supporter pour notre commune.

Dominique Carnel

1er adjoint

Naissances :

Bienvenue à :

- Ethan FAUCHEUX né le 15/01/2009
- Erwan CARPENTIER né le 23/03/2009
- Léane GABANOU née le 11/04/2009

Décès :

Mme Elise ROMAN est décédée le 4 janvier 2009 à l'âge de 78 ans.

SAINT-PUY :

-Arrêt de bus : Le Conseil Général du 04 a mis en place depuis quelques années une ligne régulière de bus entre Sisteron et Salignac. Depuis le 1er mars 2009, cette ligne comporte un arrêt supplémentaire sur la commune d'Entrepierrres, au quartier St-Puy (carrefour d'Entrepierrres). Ce bus peut être emprunté par tous moyennant l'achat d'un titre de transport. De plus, les élèves du collège et du lycée en possession de leur carte de ramassage scolaire peuvent emprunter gratuitement cette ligne. Les horaires et les tarifs sont disponibles sur www.entrepierrres.fr.

-Limitation de vitesse : nouveaux panneaux qui limitent la vitesse à 70 km/h sur la D4 au niveau du croisement avec la D217.

EGLISE D'ENTREPIERRRES :

Les travaux de restauration de cette église du XVII^{ème} siècle sont en cours, ils se termineront cet automne. Les bons de souscription sont toujours ouverts et les dons sont acceptés jusqu'à la fin des travaux. Environ 2300 € ont été généreusement donnés ce qui devrait d'ores et déjà nous assurer la participation financière de la Fondation du Patrimoine. Merci aux donateurs.

ORDURES MÉNAGÈRES :

En 2008, au niveau du SMITOM (le SMITOM regroupe la Communauté de Communes du Sisteronais et la Vallée du Jabron) il a été constaté une diminution du tonnage des ordures ménagères enfouies en décharge.

Dans le même temps, la collecte d'emballages et de journaux a bien augmenté. La collecte du verre reste quant à elle stable. Pour 2009, en ce qui concerne la commune d'Entrepierrres, le coût total prévisionnel (traitement des ordures ménagères, des recyclables et fonctionnement de la déchetterie) est de 15648 €. Pour mémoire, le coût en 2008 a été de 13217 €. Cette augmentation est principalement dû à l'augmentation de la population de référence pour définir la participation au fonctionnement de la déchetterie. Jusqu'alors la dite référence était de 315 habitants et suite au dernier recensement de 2008, nous passons à 383 habitants.

Pour les années à venir, nous devons aussi être attentifs à la quantité d'ordures ménagères enfouies. En effet, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) a tendance à fortement augmenter. En 2008 elle était de 8,66 €/tonne enfouie, pour 2009 ce sera 13,72 €, pour 2010 : 18,99 €, pour 2011 : 25,32 € et pour 2012 cette taxe devrait être de 33,76 €/tonne enfouie.

SPORTS :

- La course cycliste « La SISTERONNE » passera à Entrepierrres le 24 mai vers 11 h00. Un point de contrôle sera organisé au niveau de la mairie. Venez nombreux.

- Le 31 mai 2009 : la 5^{ème} étape du « TOUR PACA JUNIOR » passera à Entrepierrres vers 13h30.

Festivités :

- L'association de la chapelle de Vilhosc informe qu'un concert donné par l'ensemble musical Protis sera donné le 9 mai 2009 à 16h30 à la chapelle. L'entrée sera gratuite et un apéritif sera offert.

- Le comité des fêtes annonce la fête à Entrepierrres pour les 19 et 20 juin 2009.

Garants pour les coupes affouagères :

La parcelle numéro 19 sera exploitée de 2009 à 2012. Les personnes qui désirent être garants pour la mise en partage de cette parcelle doivent se faire connaître en mairie. L'exploitation du bois est une activité à risque, la mission des garants recouvre à la fois l'estimation de la coupe, la répartition des lots entre les bénéficiaires, la surveillance et la bonne exécution de l'affouage. Les garants (trois habitants solvables de la commune) doivent être choisis par le conseil municipal.